

Opinions

Belgique – Rwanda : une rupture regrettable

Marc Bossuyt

La Libre Belgique, 21 mars 2025

Malgré son lourd passé, la Belgique a décidé de pas tenir son rôle de médiation dans ce conflit régional africain. Elle s'est rangée sans équivoque du côté du Congo et a même fait pression pour que l'UE adopte des sanctions unilatérales contre le Rwanda.

Une opinion de Marc Bossuyt, professeur ém. de droit international à l'Université d'Anvers, président ém. de la Cour constitutionnelle

Le Rwanda a décidé de rompre les relations diplomatiques avec la Belgique. La Belgique ayant refusé l'ambassadeur rwandais proposé, il n'y a plus, depuis deux ans, d'ambassadeur rwandais à Bruxelles, ni d'ambassadeur belge à Kigali. Le Rwanda vient de franchir une nouvelle étape. C'est très regrettable, car cela ne profite à personne.

Notre histoire commune

C'est particulièrement douloureux compte tenu de l'histoire malheureuse que nous partageons avec ce pays. Nous avons une histoire un peu analogue avec le Congo, qui était une colonie belge jusqu'en 1960. Le Ruanda-Urundi a été confié à la Belgique jusqu'en 1962, d'abord comme mandat de la Société des Nations puis comme territoire de tutelle des Nations Unies.

On pouvait s'attendre à ce que la Belgique en tant qu'ancienne puissance coloniale joue un rôle de médiation en cas de conflit entre ses anciens territoires d'outre-mer. C'est d'autant plus vrai que la cause du conflit remonte à la fin du XIXe siècle, lorsque, sous l'impulsion du Roi des Belges Léopold II, les Rwandais ont été répartis entre ces deux

pays.

Sanctions unilatérales contre le Rwanda

Aujourd'hui, la Belgique ne joue pas un rôle de médiation dans ce conflit. Elle s'en est exclue. Elle s'est rangée sans équivoque du côté du Congo dans ce conflit régional. Elle a même fait pression sur l'Union européenne pour qu'elle adopte des sanctions unilatérales contre le Rwanda.

En revanche, il n'est pas question de sanctions contre le Congo. Il y aurait cependant des raisons suffisantes pour cela : l'inconduite de l'armée congolaise au Kivu, le discours de la haine contre les Tutsis, les menaces contre le Rwanda, la coopération avec les génocidaires hutus du FDLR, le recours à un millier de mercenaires venus d'Europe orientale, le non-respect des engagements pris avec les Tutsis congolais le 23 mars 2009, le refus de négocier avec le M23, etc.

Ce sont les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (et non l'UE) qui mettent maintenant le couteau sous la gorge du président congolais Félix Tshisekedi. Ils exigent qu'il entame des négociations avec le M23 sous la médiation de l'Angola. Ces pays ont compris que c'est la seule façon de résoudre ce conflit. C'est

pourquoi la Tanzanie, le Malawi et l'Afrique du Sud (qui compte 2 000 soldats au Kivu) ont judicieusement décidé de retirer leurs troupes du Congo. Le Burundi a entre-temps retiré ses 10 000 soldats du Kivu. En plus de la rupture des relations diplomatiques, le résultat direct des sanctions de l'UE est que le M23 refuse maintenant de venir à Luanda.

Plus de retenue

Cependant, l'histoire que la Belgique partage avec le Rwanda devrait nous inciter à faire preuve d'une grande retenue dans nos critiques envers ce pays. La plupart des Belges ne sont pas au courant de cette histoire. Dans notre histoire, ce n'est qu'une note de bas de page. Dans l'histoire du Rwanda, elle occupe plusieurs chapitres.

Sans avoir à revenir à Léopold II, il y a les mentions ethniques sur les cartes d'identité rwandaises, la passivité belge lors des massacres de 1959, l'intervention en 1960 du colonel BEM Guy Logiest dans les structures politiques du Rwanda, notre attitude complaisante à l'égard de la politique discriminatoire des présidents Grégoire Kayibanda et Juvénal Habyarimana et notre lobbying auprès des membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour que tous les bérets bleus soient retirés du Rwanda

pendant le génocide contre les Tutsis en 1994.

Le Rwanda se rappelle encore que, pendant 100 jours, environ 1 million de Rwandais ont été tués avec des machettes. La Commission Rwanda de 1997 et les excuses du Premier ministre Guy Verhofstadt en 2000 ont apporté un contrepoids. Le manque de compréhension à propos de la situation des Rwandais au Congo aujourd'hui efface cela.

Pas une histoire simpliste

La Belgique, qui se vante de son expérience et de ses connaissances africaines, ne devrait pas épouser le narratif simpliste d'un Rwanda qui ne serait intéressé que par les ressources naturelles du Congo. Cela passe sous silence la situation chaotique au Congo où le M23 n'est qu'une des plus de 100 milices armées qui y opèrent.

Il est vrai que le M23 y occupe une place particulière parce qu'il s'est bien organisé pour défendre sa communauté. Depuis l'indépendance du Congo, cette communauté a été marginalisée et discriminée. Leur nationalité est contestée et décrite comme "douteuse". Bien sûr, les miliciens du M23 ne sont pas des enfants de cœur, mais ce ne sont généralement pas les militaires les mieux organisés qui se rendent davantage coupables de violations des droits de l'homme.

Ce n'est pas en imposant unilatéralement des sanctions au Rwanda que nous pourrions mettre fin à un problème qui doit être résolu par le Congo et au Congo. Cela ne sera possible qu'en amenant à la table des négociations à la fois le M23 et le gouvernement congolais. C'est ce sur quoi la diplomatie belge devrait se concentrer. Le gouvernement luxembourgeois, qui a refusé de s'associer à la décision de sanctions à l'égard du Rwanda, pourrait être de bon conseil sur cette question.